

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **116 (1990)**

Heft 15-16

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Concours

Centre Vuillermet, Lausanne

Résultats

- 1^{er} prix Ueli Brauen, Lausanne; collaborateur: L. Fesselet.
 2^e prix Bernard Baines, Belgique.
 3^e prix Danilo Mondada, Lausanne; collaborateurs: C. Zoumboulakis, C. Keiser et C. Zogg.
 4^e prix Mario Bevilacqua, Lausanne; collaborateurs: D. Haltiner, R. Bissegger, M. Hofstetter.
 5^e prix Ulrich Doepper, Lausanne.
 6^e prix Suter + Suter, Lausanne; collaborateurs: W.-K. Ruegger, A. Reda, L. Lotti, B. Anderssen, J. Pierret.
 7^e prix Patricia Capua-Mann, Graeme Mann et Alexandre Lenoir, Lausanne; collaborateur: E. Gillibert.
 8^e prix Carnal-Lauquin-Menthonnex SA, Lausanne; collaborateurs: A. Menthonnex, P. Simac.

Achat Luca Merlini, Pully.

Le jury recommande de poursuivre l'étude du projet ayant fait l'objet de l'achat ci-dessus.

Jury

Président: M. Jean-Pierre Dresco, arch. SIA, chef du Service des bâtiments de l'Etat de Vaud. Membres: MM. Jacques André, pasteur, conseiller synodal, Avenches; Bernard Bolli, arch., Ville de Lausanne; Jordi Garces, arch., Espagne (suppléé par François-Joseph Z'Graggen); Dominique Gilliard, arch., Lausanne; Jean-Robert Guignard, directeur ECA, Pully; Eric Kempf, arch. SIA, Lausanne; Matthias Langhoff, directeur, Théâtre de Vidy, Lausanne; Willy Quenon, président de paroisse, Lausanne. Suppléants: MM. Renato Morandi, arch., Lausanne; François-Joseph Z'Graggen, arch. SIA, Service des bâtiments, Lausanne. Experts: MM. Paul Bissegger, historien, Lausanne; Peter Eggenberger, archéologue, Moudon; Denis Weidmann, archéologue cantonal, Lausanne; Eric Teysseire, conservateur des Monuments historiques, Lausanne.

L'exposition des projets aura déjà fermé ses portes lorsque ces lignes paraîtront. Dommage!

Ville de Dijon, quartier Clémenceau-Bourdonnée – Concours d'architecture et d'urbanisme

Ouverture

La Ville de Dijon, capitale de la Bourgogne, organise un concours d'architecture et d'urbanisme ouvert aux architectes étrangers.

Ce concours, restreint à un degré sur esquisse, a pour objet le plan d'aménagement d'ensemble d'une zone de 15 ha proche du centre ville, sur laquelle se trouvent actuellement le Palais des Sports et le Parc des Expositions et Congrès de Dijon. Le programme prévoit notamment l'implantation d'un ensemble d'environ 70 000 m² comprenant un auditorium de 1500 à 1800 places destiné à la culture, une cité des affaires (bureaux et services), un hôtel de 120 chambres et une restructuration du Parc des Expositions et Congrès de Dijon.

Le lauréat se verra proposer par la Ville de Dijon une mission de plan d'ensemble et une mission

de conception des équipements publics. Le promoteur de la cité des affaires pourra éventuellement lui confier une mission de conception.

Le jury sélectionnera dans un premier temps cinq architectes au plus, invités à participer au concours. Il proposera au lauréat un maître de l'ouvrage tandis qu'il dispose d'une somme de 800 000 francs français pour indemniser les architectes non retenus.

Les architectes intéressés sont invités à demander un dossier de candidature auprès de la Ville de Dijon, Direction des services financiers, Service des marchés, BP 1510, F-21033 Dijon Cédex, tél. 80 74 51 72, fax 80 74 52 99.

Date limite de réception des dossiers de candidature remplis: *vendredi 7 septembre 1990 à 17 heures.*

Centre professionnel artisanal à Delémont

Ouverture

Le Service des constructions de la République et Canton du Jura ouvre un concours d'architecture pour la construction d'un centre professionnel artisanal à Delémont.

Ce concours est ouvert aux architectes:

- inscrits au registre professionnel cantonal des bureaux d'architectes
- d'origine jurassienne, établis ou domiciliés à l'extérieur du canton depuis le 1^{er} janvier 1990, diplômés des Hautes Ecoles ou inscrits au REG A ou B
- aux membres de la section jurassienne de la SIA.

Jury

Président: L. Theurillat, architecte cantonal. Membres: J.-P. Dresco, architecte cantonal, Lausanne; P. Mestelan, architecte, Lausanne; P. de Montmollin, architecte, Bienne; P. Morisod, architecte, Sion; J.-Cl. Bailat, directeur, Ecole professionnelle, Delémont; G.

Bédard, chef du Service de la formation professionnelle, Delémont; L. Gasser, président de la commission de l'Ecole professionnelle, Delémont; A. Chavanne, conseiller communal, Delémont. Suppléants: B. Luscher, architecte, Porrentruy; G. Daucourt, architecte-urbaniste communal, Delémont. Experts: G. Kaech, délégué cantonal à l'énergie, Delémont; J. Guignard, directeur adjoint de la Fédération vaudoise des entrepreneurs, Tolochenaz; D. Nusbaumer, urbaniste cantonal, Delémont; J.-Cl. Salomon, chef de l'Office cantonal des sports, Porrentruy. Contrôle technique: Service des constructions.

Les inscriptions sont enregistrées dès août 1990 au secrétariat du concours, Service des constructions, rue du 23-Juin 2, 2800 Delémont, où règlement et programme sont disponibles dès le 2 juillet 1990.

Délaï de remise des projets: 1^{er} février 1991.

Concours «Una porta per Venezia»

L'UIA communique

Les informations diffusées par les organisateurs de la Biennale de Venise et la Municipalité de Venise, impliquant l'Union internationale des architectes dans le concours international «Una porta per Venezia», ne sont pas fondées. L'UIA n'a nommé aucun représentant au sein du jury. Elle n'a d'ailleurs pas été saisie par les organisateurs pour le faire.

La section italienne de l'UIA fait savoir que le montant des prix n'est pas compatible avec le travail demandé aux concurrents et que la Municipalité de Venise ne semble prendre aucun engagement pour la réalisation du projet.

Dans ces conditions, l'UIA ne peut pas encourager les architectes à participer à ce concours que, pour toutes ces raisons, elle ne peut approuver.

Lettre ouverte

Arrivée en force de Bouygues en Suisse

Rachat de Losinger SA par le groupe Bouygues

Messieurs,

La lecture dans la *Tribune de Genève* du 21 juin 1990 d'un entre-filet de la SIA, section Genève (voir encadré), concernant l'objet cité en titre, m'amène aux commentaires suivants.

Dans notre pays, le chiffre d'affaires global admis, induit par l'industrie de la construction, est d'environ 45 milliards de francs suisses. La plus grosse entreprise du secteur ne réalise pas 2% de ce montant. La société Bouygues, premier constructeur mondial, atteint à elle seule un volume d'environ 13

Architectes et ingénieurs précisent

Suite à l'article paru mardi sur le rachat de Losinger par Bouygues, la SIA (Société des ingénieurs et des architectes), section Genève, précise: «Il n'y a pas de crainte à avoir pour autant que nos clients comprennent que les architectes et [les] ingénieurs offrent un ouvrage de meilleure qualité pour le même prix que les entreprises intégrales.» (A.Y.)

(*Tribune de Genève* du 21 juin 1990)

milliards de nos francs, soit plus du quart des dépenses nationales. Par le rachat d'un des plus importants constructeurs helvétiques, l'entrepreneur français, déjà bien implanté en Suisse, manifeste clairement une volonté de renforcer de manière substantielle ses parts de notre marché. Il a, par ailleurs, démontré auparavant la réussite de ses méthodes et il serait surprenant qu'arrivant en Suisse, Bouygues se plie aux douces rêveries et aux seules méthodes surannées défendues par les responsables genevois de notre société.

La construction, heureusement, évolue comme tout ce qui nous entoure. Il y a 100 ou 200 ans, l'architecte ou l'ingénieur d'un ouvrage en était souvent également l'entrepreneur. Pensons, par exemple, à des gens tels que les charpentiers Grubemann, ou, plus récemment, Louis Favre. Les formes de collaboration et l'organisation interne des intervenants sur un chantier doivent s'adapter à des facteurs techniques, culturels, économiques, etc. La force de la SIA devrait consister essentiellement en une promotion des facultés d'évolution et non, comme elle le fait actuellement, en un combat d'arrière-garde genre UNITAS ou autres. La dynamique d'un groupe comme Bouygues réside justement dans l'éventail des prestations que son organisation intégrée permet d'offrir, que cela plaise ou non. Même s'il est évident que les coutumes professionnelles françaises ont facilité ce développement, il n'y a aucune raison objective pour que son succès ne se reproduise pas en Suisse. Si l'on ajoute aux remarques précédentes le fait que, vu son volume d'affaires, il a les moyens de pratiquer, pendant un laps de temps plus long que n'importe quelle société suisse, une politique de dumping, on voit encore moins ce qui pourrait entraver le géant voisin.

Lorsqu'il aura réussi son im-

plantation, nous pourrions certainement constater, mais un peu tard, que la sérénité du comité genevois de la SIA s'apparente plutôt à de la cécité.

Ainsi que, par l'intermédiaire de la société dans laquelle je travaille, j'ai déjà pu l'exprimer à cette émanation patronale de la SIA de Genève qu'est l'AGI (Association Genevoise des Ingénieurs), les professions de la construction, toutes tendances confondues, ont besoin de regroupements professionnels forts et représentatifs pour défendre leurs intérêts. Les «guéguerres» que se livrent actuellement les différentes tendances du microcosme cantonal de notre secteur d'activité masquent dangereusement les vrais problèmes et permettent entre autres à nos confrères étrangers de s'implanter sans coup férir. Espérant contribuer par la présente à une amorce de réveil et comptant sur une meilleure analyse de cette question par les autres sections, notamment romandes, de la SIA, je vous prie d'agréer, Messieurs, mes sincères salutations.

Jean-Philippe Chollet
Ingénieur civil EPFZ/SIA
Chemin Prê-Marquis 5a
1241 Puplinge/GE

Le rachat de Losinger par le géant français de la construction va certainement alimenter le débat lancé ce printemps par la section genevoise de la SIA lors de son assemblée générale. C'est dire que nous reviendrons sur la problématique de l'exercice libéral des professions d'ingénieur et d'architecte. Si le corporatisme n'est pas une arme efficace, l'éthique professionnelle, notamment envers les mandants, est plus qu'une simple déclaration d'intention; elle mérite d'être promue avec engagement. Nous espérons qu'elle saura inspirer nos lecteurs pour nourrir le débat dans ces colonnes.

Jean-Pierre Weibel,
rédacteur en chef

avec pour effet d'interrompre un projet de recherche mené conjointement par l'EPFL et l'Université de Neuchâtel dans le domaine de la microtechnique (stratégie de fabrication en petites séries de produits conçus de façon modulaire). D'autres projets de recherche devront être remis à plus tard dans les domaines de l'informatique et des techniques de production (commande numérique de machines). Enfin, l'institution lausannoise se voit contrainte à renoncer, dans l'immédiat, à mettre au concours deux postes de professeur.

A l'EPFZ, les réductions budgétaires se montent à près de

7 millions de francs et ont entraîné l'abandon de cinq projets d'une importance primordiale, notamment dans les domaines de l'hygiène et de la psychologie du travail, ou encore de la biologie cellulaire. Il a fallu en outre «rogner» sur deux projets novateurs en matière de toxicologie et de photogrammétrie, remettre à plus tard la réalisation du projet «Risque et sécurité des systèmes techniques», enfin renoncer à participer pour environ 2 millions de francs au projet «Hybrid 3» qui vise à mettre au point une voiture utilisant un minimum d'énergie pour un minimum de gaz d'échappement.

Electricité d'origine solaire: production en hausse, mais...

Bon nombre de Suisses fondent de grands espoirs sur l'utilisation de l'énergie solaire pour produire de l'électricité de manière propre et décentralisée. Au cours de ces dernières années, l'énergie solaire a en effet été utilisée avec succès, mais principalement dans de petites installations situées sur des bâtiments isolés, dans de petites exploitations indépendantes sans raccordement au réseau. Grâce aux efforts des producteurs d'électricité, grâce notamment au Tour de Sol et à son intéressante catégorie «Réseau d'interconnexion» patronnée par l'Union des centrales suisses d'électricité (UCS), l'intérêt porté à ce genre d'installations a fortement augmenté et si, jusqu'à présent, les installations pouvant refouler de l'électricité dans le réseau étaient encore rares - il s'agit d'installations dont les capteurs solaires produisent du courant continu, qui est transformé en courant alternatif à l'aide d'un onduleur, puis refoulé dans le réseau de distribution lorsque le propriétaire de l'installation n'en a pas besoin pour couvrir sa propre demande -, aujourd'hui quelque 500 MWh sont actuellement produits chaque année de cette manière. Mais il faut relever d'emblée que cette quantité ne peut couvrir encore que la consommation d'une centaine de ménages suisses.

Les entreprises d'électricité suisses sont favorables à l'utilisation d'électricité d'origine solaire dans la mesure où les exigences de la sécurité et de la technique sont satisfaites. Diverses entreprises vont même plus loin que les recommandations de l'UCS relatives aux tarifs pour les installations photovoltaïques puisqu'elles remboursent aux petites installa-

tions l'énergie électrique refoulée dans le réseau à la valeur de leurs propres tarifs de vente. Mais s'il fallait remplacer par des capteurs solaires les centrales nucléaires qui ont produit au total 21 543 000 MWh en 1989, il faudrait recouvrir une superficie supérieure aux cantons de Schaffhouse et de Zoug réunis, c'est-à-dire 536 km² de capteurs solaires, avec des coûts techniques, économiques, écologiques et sociaux impossibles à assumer.

A titre d'exemple, la nouvelle centrale photovoltaïque Mont-Soleil dans le Jura (puissance nominale de 0,5 MW), d'une superficie de 20 000 m² - ce qui correspond à trois terrains de football -, devrait, à sa mise en exploitation, produire environ 720 MWh par an. La centrale nucléaire de Leibstadt, quant à elle, (puissance nominale de 990 MW) a produit en 1989 7 136 000 MWh sur une surface de 20 000 m², c'est-à-dire que sa production par mètre carré est 1000 fois plus élevée.

Et s'il est vrai que le rayonnement solaire sur Terre en une heure équivaut à une quantité d'énergie largement supérieure à celle que l'humanité consomme en une année, il faut songer que:

- la densité d'énergie du rayonnement solaire est faible;
- le problème de l'utilisation de l'énergie est qu'il faut transformer une offre diffuse et irrégulière en une énergie utile et fiable;
- seuls 12 à 15% de la quantité annuelle d'énergie solaire peuvent être produits durant les quatre mois d'hiver (novembre à février) qui sont à la fois pauvres en lumière et gros consommateurs d'énergie.

Actualité

Ecoles polytechniques fédérales: restrictions budgétaires préoccupantes

Décidées en décembre dernier par le Parlement, les restrictions budgétaires de 11 millions de francs pour les Ecoles polytechniques fédérales de Zurich et de Lausanne et leurs instituts de recherche (PSI, FNP, LFEM/EMPA, EAWAG) auront des effets regrettables, non seulement pour la compétitivité de la science et de la recher-

che, mais aussi pour notre économie. Le Conseil des Ecoles se dit préoccupé par cette situation, qui entraîne le report à plus tard, voire l'annulation, de plusieurs projets de recherche importants.

Pour l'EPFL, la coupe claire touche, pour 3 millions de francs, la part «Enseignement et recherche» essentiellement

Actualité

Vu par
l'œil-de-bœufGenève ou l'inexorable
«muséification»: mais
où sont les hezbollahs
de la «patrimoineite»?

La *Tribune des Arts*, le magazine de la *Tribune de Genève*, présente en couverture de son numéro du 6 juin dernier la reproduction en couleurs d'un tableau intitulé «Vue de la place de Bel-Air et de l'Isle en 1783». Cette œuvre sera mise en vente prochainement à Genève par le commissaire-priseur zurichois Pierre Koller.

Voilà un prétexte bienvenu pour développer, à partir de ce lieu privilégié qu'est Bel-Air, une réflexion critique sur la politique de conservation du domaine bâti, ainsi que sur le vide, cet espace négatif, qui participe pleinement à la composition urbaine. Récemment d'ailleurs, le service d'architecture de la Ville a présenté ses recherches sur le sujet dans le cadre de l'exposition «Places», traitant aussi du périmètre de l'Isle, autour du pont des Bergues.

Il est un autre exemple encore qui mérite qu'on s'interroge sur la manière dont il a été traité. Il fait partie de la cité historique, c'est la promenade de l'Observatoire.

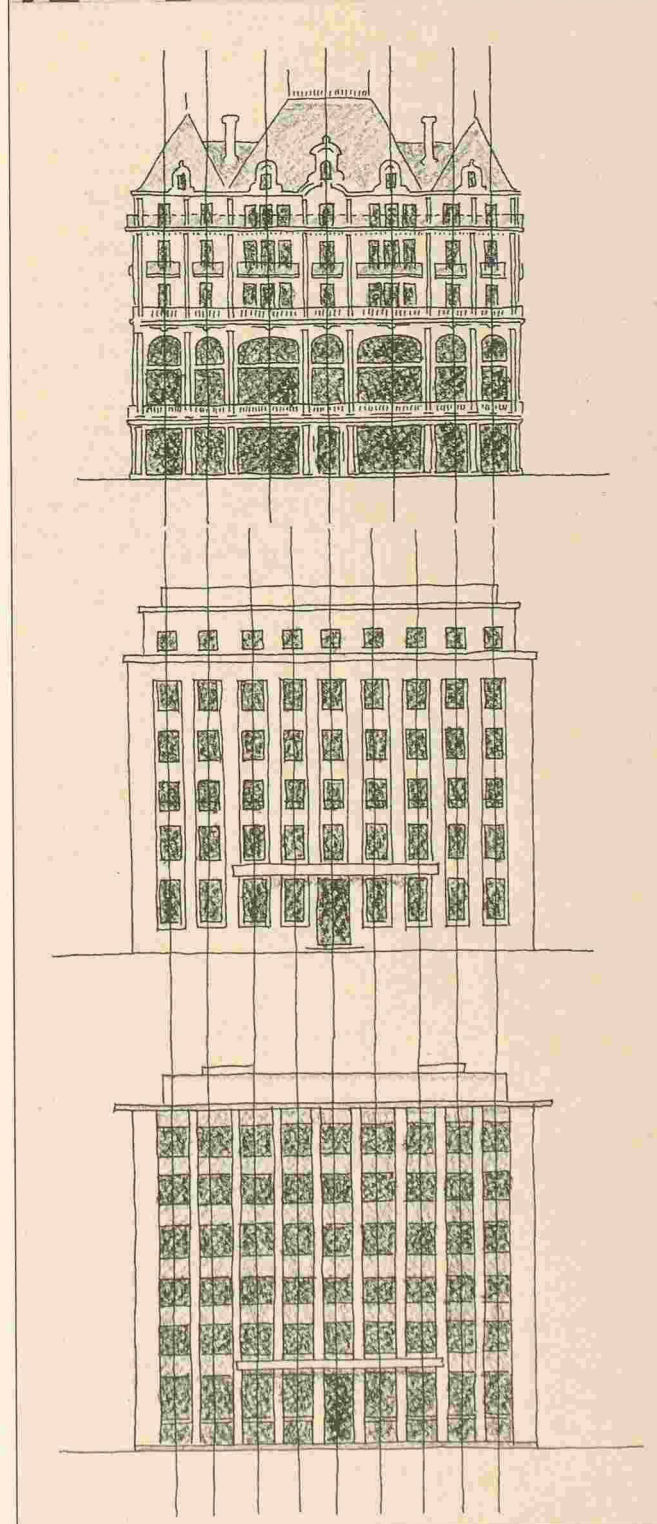
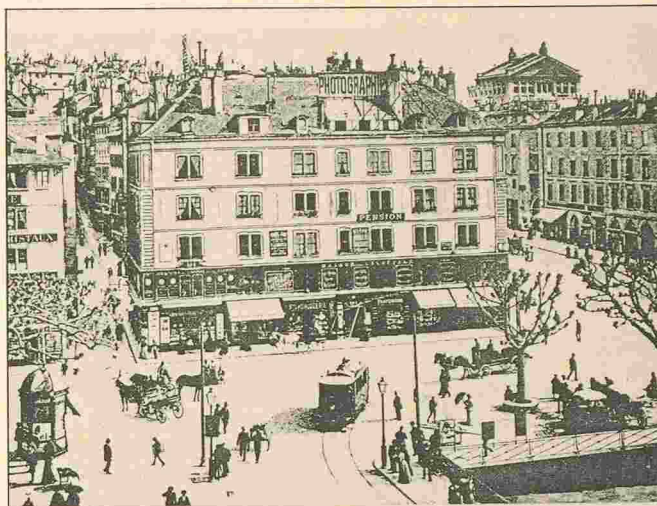
Si nous avons choisi de mettre en exergue ces deux cas particulièrement, c'est qu'ils illustrent parfaitement la fragilité du jugement de ceux qui sont chargés de veiller sur le patrimoine architectural, ainsi que la difficulté intellectuelle à laquelle on se heurte pour définir une règle «objectivable». Ce sont deux lieux où combien significatifs pour la mémoire collective et pour la lecture de l'espace urbain.

Procédons selon l'ordre historique qui crée lui-même un ordre logique des priorités: esquissons les contours de Bel-Air.

L'ancienne «place des Trois-Rois» a subi d'importantes modifications après l'incendie dans lequel avaient brûlé les maisons du pont habité, en 1670. L'ingénieur hollandais Maximilien d'Yvoi fut chargé de reconstruire le pont en même temps que de réaménager la place qui, dès 1703 avec le quai, devient la place de Bel-Air. L'Hostellerie des Trois-Rois, bâtie en 1674, résistera jusqu'en 1897, année où la cité sauvera par référendum la Tour de l'Isle¹, mais avec remodelage de l'ensemble. Cette même année, sur la parcelle des Trois-Rois, sera érigé un immeuble éphémère, le «Palais des glaces», conçu dans un style analogue à celui de l'immeuble qui entoure la Tour de l'Isle et qui est toujours là. Mais en 1929 déjà, le «Palais» était démolí et le Crédit Suisse achetait tout l'îlot, sur lequel l'architecte Maurice Turetini et l'ingénieur Robert Maillart réalisent leur quadrilatère à quatre étages couronné d'un attique, en 1932 (fig. 1). Dans les folles années de 1965 à 1975, les banques s'agrandissent et dévorent cette Paradeplatz à la genevoise. Le Crédit Suisse suit le mouvement, embellissant la façade de Turetini d'une espèce de pot-pourri de marbre enrobé d'alú, l'attique se trouvant mis sous le boisseau d'une horrible corniche métallique.

De l'autre côté, rue de la Monnaie, le bel immeuble néoclassique est rasé, remplacé par les bons soins des mêmes «architectes» du Crédit Suisse. Plus loin encore, la Caisse d'Épargne rase elle aussi son siège, dont le style est bien intégré au caractère de la rue de la Corraterie, pour construire son actuelle «caisse noire» en attendant de réaliser les trois étages manquants prévus à l'origine.

Continuant dans le sens des aiguilles d'une montre, nous arrivons à la troisième banque, plus ancienne sur la place puisqu'elle y est depuis 1876. C'est le Crédit Lyonnais. L'édifice a été construit en 1842 par Jacques-Louis Brocher, en surélévation d'une halle de marché couvert, à l'usage de différents services publics. Il y a une dizaine d'années, un référendum populaire



¹S.M. Vasiljevic: «La Tour de l'Isle - «Bastille» de l'indépendance genevoise», *IAS* 24/86.

Fig. 1. - Des «instantanés» qui montrent la transformation - et la «défiguration» - du site des Trois-Rois.

obtenait à l'arraché le sauvetage et le classement de cet édifice.

Sur l'île, une autre banque encore : l'Overseas Bank Ltd., qui sur trois côtés brille de toutes ses enseignes dominant cette bâtisse de Pierre Braillard, avec ses deux étages supplémentaires en dérogation de la réglementation LCI.

Juste à côté, la Security Pacific Bank : une entreprise philanthropique probablement, quelque chose du genre « comptoir d'une confiance paisible ».

En face du pont, toujours sur l'île, une banque modeste, la Handelsbank, occupe l'angle stratégique. A l'autre bout de l'île, les ASS terminent actuellement la Banque Hypothécaire du canton de Genève - mais une chronique a déjà été consacrée à son sujet².

Bouclant le tour de la place, l'internationale bancaire accapare le prestigieux angle rue du Rhône/quais. C'est là que trône la Lloyds Bank, commise dans une forme discutable.

Complétant la liste des « lapsus », il nous faut rappeler que derrière le Crédit Suisse, à l'angle de la Corratierie et de la rue de la Confédération, la SBS va entreprendre de démolir son siège pour en reconstruire un plus « beau » et plus profond, dès que sera achevée la transformation de l'immeuble Camoletti mitoyen (empaillé).

Mais où sont donc les autorités politiques et les experts « ès pa-

trimoinite » quand il s'agit de défendre une stratégie de la ville ? Cette « place d'armes » de festivités populaires (jusqu'en 1959, elle accueillait les fêtes foraines) est transformée en port-franc : on ne s'y arrête plus, on passe. Bel-Air aujourd'hui à l'instar de la Paradeplatz est devenue un bastion de l'argent - casemates à l'appui ; même cette ridicule bande de trottoir, dont le seul usage est d'être un dépotoir à vélocitateurs pour les commis de ces mêmes banques, la CMNS ne sera plus en mesure de l'enlever.

La profession se berce de l'illusion que le nouveau PUS (plan d'utilisation du sol) apportera un remède. Quand et où ? Dans quels délais et sur quel périmètre ? Les positions clés dans la cité sont déjà « bétonnées ». Donnant dans l'humour noir, je dirai que l'architecture profitera davantage sans doute d'un PIS (plan des idéaux sabordés). Pour nous fermer les yeux (et le bec), on nous permet de débattre de certains « problèmes esthétiques », et de ceux-là seulement : la main-courante des barrières, les luminaires, les bancs ou le pavage³ - tel celui des Rues Basses.

Passons à notre deuxième exemple, la promenade de l'Observatoire. Le cas n'est heureusement pas encore complètement désespéré et il est donc moins dramatique. Mais là aussi, les hezbollahs, ces gens d'armes qui combattent les gens de

crayon, usurpent leur rôle, et même si le lieu n'est encore hypothéqué d'aucune construction... (fig. 2).

Pour amener au problème un minimum de clarté, il nous sera utile de tracer quelques lignes historiques récentes de l'endroit : la Genève encore ceinturée (ou fortifiée) construit sur le bastion de Saint-Antoine en 1773 un observatoire qui doit répondre aux besoins de ses scientifiques et horlogers célèbres.

Cent ans plus tard, en 1879, le bâtiment sera reconstruit et subsistera tel quel jusqu'en 1969.

Pendant ce temps, et selon le plan de Blotnitzki⁴, le plateau des Tranchées se transforme radicalement et deux artères parallèles (le boulevard des Casemates et le boulevard Helvétique) relient entre elles, dans la ville « fazyste », deux places déjà formées : le rond-point de Plainpalais avec celui de Rive. Etant donné la déclivité de ces voies carrossables, on prend des mesures « provisoires » pour adoucir la pente : les grandes parois de pierre qui portent (et soutiennent) comme sur un piédestal le bâtiment de l'Observatoire.

Lors de la réalisation du Musée, au début du siècle, l'architecte Camoletti avait proposé un intéressant remodelage de tout le périmètre. « Au lieu des grands jardins en terrasses prévus dans les premiers plans, on se contenta de deux promenades sur les bastions tronqués de Saint-Antoine et du Pin. Entre la rue Ferdinand-Hodler et la rue de l'Athénée, le quartier est posé comme sur un socle. »⁵

Ce gigantesque « bac à fleurs » de Gulliver⁶ requiert, après

cent ans d'existence, le statut de monument historique en application de la « loi Blondel », et cela malgré son aspect inesthétique et superflu, obstruant de sa forme toute intégration entre haute et basse ville.

Dans cette cité frileuse et recroquevillée, qu'est-ce qui pourrait bouleverser le statu quo ? Rappelons tout ce vacarme lorsque les Services industriels ont voulu installer (en souterrain) un poste de transformateurs. Après une longue et pénible procédure « démocratique » avec les préposés « ès protectionnisme », encouragés par des associations satellites, les SI ont réalisé leur programme. Nous pouvons donc admirer aujourd'hui la fraîche pelouse qui pousse de nouveau sur le « bac de Gulliver ».

Permettez-moi, en dépassionnant cette querelle avec les conservateurs, de poser le problème plus général de la géométrie urbaine : n'est-il pas clair et incontestable que la connexion de deux systèmes de grilles de composition, celle de Rive et celle des Tranchées - postérieure de quelques années - trouvera sa parfaite solution précisément dans la zone du « bac de Gulliver » ? Les deux axes directeurs sont en effet :

- I. le centre du rond-point, visé des deux extrémités par le repère « dufourien » (signal Ormaux) et le jet d'eau,
- II. l'axe du Musée (portail principal),

et ils se situeraient dans l'articulation des deux projets (angle de 30°). On peut facilement vérifier cette évidence sur la carte urbaine à l'emplacement du départ des rampes.

Si, sur les cas que nous venons d'évoquer, ou d'autres semblables, on interroge les actuels commissaires de la CMNS, ils vous répondront dans un bel unisson que cela ne les concerne pas personnellement, car pour chaque question soulevée, le problème a été traité par quelqu'un d'autre.

Ce malaise, cette psychose pénible qui bloque la création architecturale, a véritablement sclérosé Genève, cette ville à double face, à la fois cité internationale et bourg provincial, où la mesquinerie ambiante qui produit une architecture médiocre n'est ni adéquate ni représentative pour le rayonnement de Genève dans le monde.

La profession doit collectivement chercher une solution salvatrice - ou se saborder définitivement - et même leur « musée » tombera en désuétude.

A bon entendeur salut !

² Vu par l'œil-de-boeuf, IAS 10/89.

³ Vu par l'œil-de-boeuf, IAS 17/84.

⁴ S.M. Vasiljevic : « Le pragmatisme raisonné (II) - Ordonnance du plan de quartier des Tranchées de Blotnitzki... », IAS 4/81.

⁵ A. Brulhart ; E. Deuber-Pauli : *Arts et Monuments*, ville et canton.

⁶ Jonathan Swift : *Les Voyages de Gulliver*.

⁷ S.M. Vasiljevic ; « Les grands traceurs de plans », IAS 4/88.

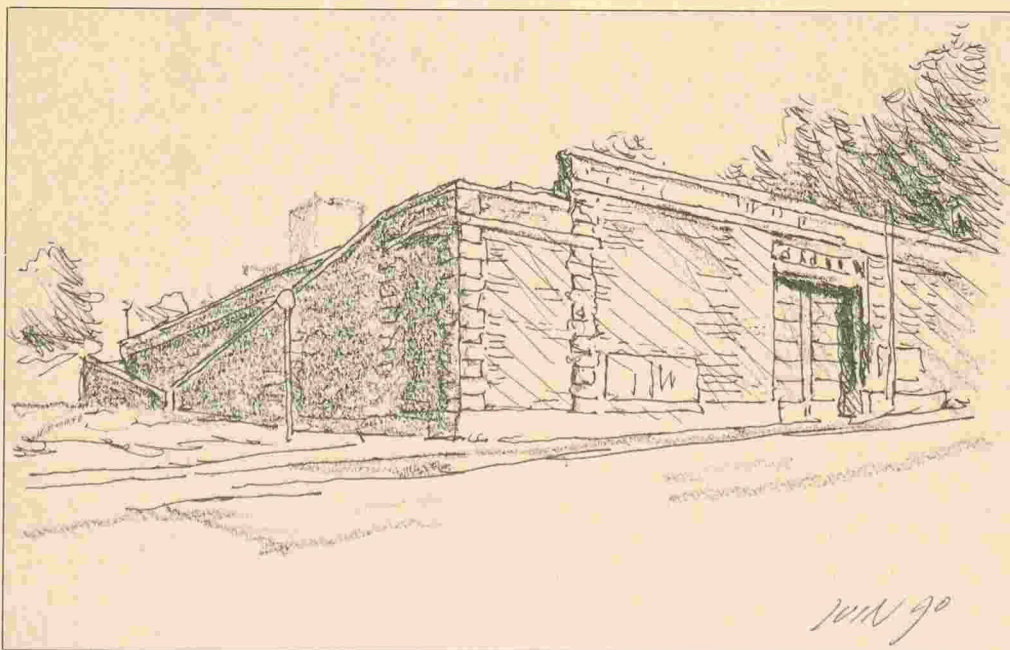


Fig. 2. - Le « bac à Gulliver » ou promenade de l'Observatoire.

Mémento des manifestations ; en gras : organisation SIA (sans garantie de la rédaction)

<i>Sujet ou titre</i>	<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Organisateur ou renseignements</i>
Pfahlbauland - Exposition sur la vie quotidienne à l'âge de pierre et du bronze	28 avril- 30 septembre	Landi-Wiese Zurich-Wollishofen	Secrétariat Pfahlbauland, case postale 64, 8702 Zollikon, tél. 01/392 0131
Exposition Vincent Mangeat - Architecture: la commande publique	17 juin- 20 août 14-18 h	Fond. Louis-Moret, rue des Barrières 31, Martigny	Fondation Louis-Moret, rue des Barrières 31, 1920 Martigny, tél. 026/22 23 47-22 29 67
Six projets pour l'Institut d'architecture néerlandais, Rotterdam - Exposition	22 juin- 19 juillet	EPFZ-Hönggerberg HIL, Foyer de l'architecture	Institut d'histoire et de théorie de l'architecture, EPFZ, 8093 Hönggerberg, tél. 01/377 29 63
«Mit Pikasso macht man Kasso» - Art et monde de l'art dans la bande dessinée, exposition	23 juin- 22 juillet	Museum für Gestaltung, Ausstellungsstrasse 60, Zurich	Museum für Gestaltung, Ausstellungsstrasse 60, 8005 Zurich, tél. 01/271 67 00
Les lieux du spectacle - Programme d'été de l'UIA (cours en anglais)	25 juin- 19 août	Château de Fontainebleau (France)	Union internationale des architectes (UIA), p.a. secrétariat général SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/201 15 70
Les ressources en eau en régions montagneuses - XXII^e congrès de l'AISH	27 août- 1 ^{er} septembre	EPFL, Lausanne	GEOLEP-EPFL, M. Aurèle Parriaux, 1015 Lausanne, tél. 021/693 23 55
Entraînement de la mémoire - Conférence internationale	3-4 septembre	Rüschlikon/ZH	Institut Gottlieb-Duttweiler, Stiftung im Grüene, 8803 Rüschlikon
SWISSDATA 1990 - Salon suisse pour le traitement des informations	4-8 septembre	Foire Suisse d'Echantillons, Bâle	SWISSDATA 1990, case postale, 4001 Bâle, tél. 061/686 20 20
Construction mixte, acier, béton et nouveaux matériaux - Symposium AIPC	5-7 septembre	Belgique	Association internationale des ponts et charpentes (AIPC), EPFZ-Hönggerberg, 8093 Zurich, tél. 01/377 26 47
Voyage d'étude « Architecture en Finlande »	6- 12 septembre	Finlande	Secrétariat permanent de la SIA section genevoise, case postale 446, 1211 Genève 11, tél. 022/732 80 00
ICAS 90 - 17 ^e congrès de l'International Council of the Aeronautical Sciences	9- 14 septembre	Stockholm (Suède)	ICAS 1990, Schweizerische Vereinigung für Flugwissenschaften, p.a. O. Masefield, Pilatus Aircraft Ltd., 6370 Stans
Kreatives Entspannungstraining - Journée de formation	13- 14 septembre	Hôtel Derby, Wil/SG	Secrétariat général SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/201 15 70
Les plantes et leurs fibres comme matériaux de construction - Colloque international RILEM	17- 21 septembre	Salvador, Bahia (Brésil)	Nucleo de Serviços Tecnológicos/UFBA, rua Aristides Novis 2, Federação, 40210 Salvador, Bahia, Brésil
107 ^e congrès du gaz	18- 21 septembre	Centre international des congrès de Paris	Association technique de l'industrie du gaz en France, rue de Courcelles 62, F-75008 Paris, tél. (1) 47 54 34 34
L'interface formation entre hautes écoles et monde professionnel	20- 21 septembre	EPFL-Ecublens	Chaire de pédagogie et didactique, CE-EPFL, 1015 Ecublens, tél. 021/693 22 75, fax 021/693 43 80
Séminaire d'introduction aux relations publiques	21-22 sept. et 5-6 octobre	Hôtel de la Paix, av. Benjamin-Constant 5, Lausanne	Institut suisse de relations publiques, rue Ernst-Schüler 12, 2500 Bienne, tél. 032/23 46 83
ENC'90 - 3 ^e conférence de la Société européenne de l'énergie nucléaire et du Forum atomique européen	23- 28 septembre	Genève	Appel d'exposés, à envoyer à M. Peter Bucher, European Nuclear Society, CP 5032, 3001 Berne, fax 031/22 92 03
Métropolisme et provincialisme - Triennale baltique-nordique de l'architecture	24- 26 septembre	Tallin (Estonie)	Union des architectes estoniens, Lai 29, 200110 Tallin, Estonie, tél. 7-0142-44 23 37/43 22 44
20 ^e conférence internationale sur la protection contre la foudre (ICLP)	24- 28 septembre	Congress-Center Casino, Interlaken	Association suisse des électriciens (ASE), commission pour la protection contre la foudre, case postale, 8034 Zurich
International Seminar on Architecture in Sweden - Office Building Design	24- 30 septembre	Stockholm (Suède)	National Association of Swedish Architects, SAR, Norrlandsgatan 18, S-111 43 Stockholm (Suède)
Les transports - Journée annuelle de l'ASST et du GPC	27- 28 septembre	EPFL-Ecublens	Groupe spécialisé des ponts et charpentes de la SIA, secrétariat général SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/201 15 70

Mémento des manifestations ; en gras : organisation SIA (sans garantie de la rédaction)

<i>Sujet ou titre</i>	<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Organisateur ou renseignements</i>
Adaptive Re-Use of the Inner City - Séminaire	27-30 septembre	Helsinki-Tampere (Finlande)	The Finnish Association of Architects, Eteläesplanadi 22A, SF-00130 Helsinki (Finlande), tél. 358-0-640801
Small Hydro 1990 - 4th International Conference on Small Hydro	1 ^{er} -5 octobre	Hilton Hotel, Kuala Lumpur (Malaisie)	Water Poer & Dam Construction, Quadrant House Sutton, Surrey SM2 5AS (UK)
Qualité des essais et assurance de qualité des laboratoires d'essai de matériaux de construction	15-17 octobre	Saint-Rémy-lès-Chevreuse (France)	RILEM p.a. AFREM, Domaine de Saint-Paul, BP 1, F-78470, Saint-Rémy-lès-Chevreuse (F), tél. (1) 30852203
World of Concrete Europe 90 - Foire européenne pour la construction en béton	16-19 octobre	Centre international des expositions, Francfort	World of Concrete Europe 90, 28 Church Street, Rickmansworth, Herts WD3 1DD (UK)
TEC 90 Carrefour européen de la technologie et de la compétitivité	17-20 octobre	Alpexpo, Grenoble (F)	TEC 90, place André-Malraux 1, BP 297, F-38016 Grenoble Cedex, tél. 78875927
Conférence annuelle sur l'énergie de la FMOI	21-24 octobre	Madrid (Espagne)	Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs (FMOI), 333 W. Everett St., Milwaukee, WI 53201, USA, tél. 414-221-2282
Essais mécaniques sur le rôle des essais mécaniques pour les enrobés bitumineux	23-25 octobre	Budapest (Hongrie)	Hungarian Chemical Society, Anker Koz 1, H-1061 Budapest (Hongrie)
36. Allgemeines Bauschäden-Forum	23-25 octobre	Jahnstrasse 21, Francfort-sur-le-Main (RFA)	Deutsches Volksheimstättenwerk e.V., Landesverband Bayern, Lauterbachstrasse 35, D-8000 Munich 50
Führung in turbulenten Zeiten - Journée d'étude	24-26 octobre	Balsthal	Secrétariat général SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/2011570
Equip'Baie - 2 ^e Salon international de la fermeture, de la fenêtre et de la protection solaire	24-27 octobre	Parc des Expositions, Porte de Versailles, Paris	Promosalons, Hermeschloostrasse 75, 8048 Zurich, tél. 01/623032
Journée de la SLG 1990	Jeudi 25 octobre	Centre de conférences Egghölzli, Berne	Association suisse de l'éclairage (SLG), Postgasse 17, 3011 Berne, tél. 031/212251
Colloque international sur la maintenance des véhicules ferroviaires	6-7 novembre	Nuremberg (RFA)	DRE, Oudenoord 500, NL-3513, EX Utrecht (Pays-Bas), tél. (31-30) 314646
International Symposium on Sports Architecture - ISOSA 90	6-9 novembre	Pékin (Chine)	Secrétariat général, Architectural Society of China, Bai Wan Zhuang, Pékin, Chine, 100835
Colloque européen - Corrosion, dégradation, bâtiment	13-16 novembre	CNIT La Défense, Paris (F)	CSTB, avenue du Recteur-Poincaré, 75782 Paris Cedex 16, tél. (1) 40502970
Forstlicher Teil des Berichtes über die Umweltverträglichkeitsprüfung - Séminaire	15-16 octobre	Balsthal	Secrétariat général SIA, case postale, 8039 Zurich
Festival international du film sur l'énergie de Lausanne (FIFEL)	16-20 novembre	Lausanne	Direction du FIFEL, Escaliers-du-Marché 19, 1003 Lausanne
Industrial Waste Water Treatment and Disposal - Conférence internationale	20-21 novembre	Nicosie (Chypre)	Water Treatment Scientists Association Cyprus, case postale 1735, Limassol (Chypre), tél. 051/58231
Pollutec 90, colloque AGHTM - Télésurveillance et télégestion des systèmes d'assainissement	Jeudi 22 novembre 9 h	Lyon-Eurexpo, Chassieux (France)	Association générale des hygiénistes et techniciens municipaux (AGHTM), rue de Phalsbourg 9, F-75854 Paris Cedex 17
Innovations in the applications of precasting & prestressing - Symposium international	27-29 novembre	Hôtel New Otani, Singapour	M. John S. Y. Tan, Symposium Director, 150 Orchard Road 07-14, Orchard Plaza, Singapour 0923
5 ^e congrès International Hightech-Forum Bâle	29-30 novembre	Bâle	International Hightech-Forum, Foire suisse d'échantillons, 4021 Bâle, tél. 061/6862828
Geographisches Informationssystem (GIS) - Journée d'étude	5 décembre	Balsthal	Secrétariat général SIA, case postale, 8039 Zurich